

KANTON WALLIS

Concept pour la promotion de l'énergie éolienne

Examen préalable des projets :

<u>Critères d'appréciation et leurs références dans le « Concept pour la promotion de l'énergie éolienne »</u>

Critères d'appréciation	Références	Questions
Zones ou secteurs à éviter	Chapitre 4.2	Le site proposé touche-t-il une zone ou un secteur à éviter définis dans le chapitre 4.2 du « Concept pour la promotion de l'énergie éolienne » ?
		<u>Si oui</u> :
		le dossier doit préciser quelle zone ou quel secteur est concerné;
		 le dossier doit argumenter pour quelles raisons le site devrait être considéré comme propice bien qu'il soit en opposition avec le Concept pour la promotion de l'énergie éolienne;
		 les services concernés par la zone ou le secteur touché doivent être consultés et le dossier doit tenir compte de leurs remarques.
Zones ou secteurs autorisés sous réserve	Chapitre 4.3	Le site proposé touche-t-il une zone ou un secteur autorisé sous réserve définis dans le chapitre 4.3 du « Concept pour la promotion de l'énergie éolienne » ?
		<u>Si oui</u> :
		 le dossier doit préciser quelle zone ou quel secteur est concerné;
		 le dossier doit argumenter pour quelles raisons le site devrait être considéré comme propice;
		les services concernés par la zone ou le secteur touché doivent être consultés et le dossier doit tenir compte de leurs remarques.
Production d'énergie	Chapitre 3.1.2	Le site choisi permettra-t-il l'implantation d'un parc éolien pouvant produire plus de 10 GWh ?
		 Définir le périmètre du parc éolien ;
		 Proposer une implantation potentielle des éoliennes telle qu'envisagée à ce stade du projet;
		 Fournir un calcul estimatif du potentiel de production d'énergie (en GWh) du parc éolien projeté sur ce site en fonction de types d'éoliennes à l'étude.

Critères d'appréciation	Références	Questions
Acheminement des éoliennes et accès au parc éolien	Chapitre 4.1.5	L'ensemble des éoliennes du parc projeté est-il accessible du point de vue technique et juridique pour la phase de chantier comme pour l'exploitation? Fournir un projet de tracé pour l'acheminement des éoliennes et pour l'exploitation; Si des chemins doivent être construits dans des pentes à forte déclivité, le dossier doit contenir les profils en travers des accès prévus.
		L'acheminement des parties d'éoliennes entre-t-il en conflit avec des voies historiques situées sur ou à proximité du site ? Si oui : le dossier doit préciser avec quelles voies historiques il existe un conflit ; l'avis du spécialiste IVS mandaté par le canton, M. Sandro Benedetti du bureau IMPACT SA à Sion SA doit être sollicité, pris en compte et joint au dossier.
Infrastructure électrique pour le raccordement au réseau	Chapitre 3.3.1	Où le raccordement électrique du parc éolien peut-il être effectué? Quel sera le niveau de tension de la ligne électrique pour le raccordement du parc éolien à la station transformatrice et quelle sera sa capacité? Une station transformatrice devra-t-elle être construite? Quel est le niveau de tension de la ligne électrique sur laquelle l'électricité produite sera évacuée depuis la station transformatrice et quelle est sa capacité disponible?
Distances à respecter	Chapitre 4.4	Quelles sont les distances à respecter énumérées dans le chapitre 4.4 du concept pour la promotion de l'énergie éolienne qui méritent une attention particulière pour la planification d'un parc éolien ? Des conflits sont-ils difficilement évitables ? Si certaines distances ne peuvent pas être respectées, conformément au Concept pour la promotion de l'énergie éolienne, les services concernés seront consultés et le dossier tiendra compte de leurs remarques.

Critères d'appréciation	Références	Questions
Soutien local	Chapitre 3.2	Des contacts ont-ils été pris avec les autorités locales vis-à-vis d'un projet de parc éolien dans le site étudié ?
		Si oui, joindre les prises de positions officielles des autorités locales au dossier.
		<u>Si ce n'est pas le cas,</u> quelles sont les démarches envisagées vis-à-vis des autorités et de la population locales ?
		Des contacts avec les autorités des communes voisines ont-ils été pris ?
		Si oui, joindre les prises de positions officielles des communes voisines au dossier.

Liste de documents nécessaires

Dossier explicatif comprenant notamment :

- Plans du site avec indication des zones, chemins pédestres, voies historiques, lignes électriques, etc.
- Plan d'implantation approximative des éoliennes avec numérotation des éoliennes
- Divers plans utiles pour juger du respect des critères d'appréciation
- Schémas du réseau électrique

SEFH - 08.2014